

Compte-rendu de séance du conseil municipal
Séance du 29 mai 2009

Absent excusé : ROMANO Patrice

Lecture des procès verbaux des séances du 6 mars 2009 et du 25 mars 2009

Lecture est donnée des comptes rendus des séances précédentes.

Elections européennes

Mise en place du bureau de vote

Vin d'honneur de la Fête des Mères

Ludivine Hauteville, Maryse Grenat, Yoann Chevallet et Cyrille Gallay s'occuperont de la réception pour le vin d'honneur de la Fête des Mères.

Panneau au Col du Grand-Taillet

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le panneau touristique au Col du Grand-Taillet a été arraché.

Courrier de Mme Deseine

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal de l'intention de Madame DESEINE de laisser sa fille Tiphaine terminer son cycle de maternelle à l'école de Seytroux pour l'année scolaire 2009-2010, conformément à la réglementation en vigueur.

SCOT

Maurice Michaud informe qu'une réunion avec les agriculteurs et des personnes du SIAC sera programmée afin de réviser les cartes des enjeux agricoles de la commune dans les documents du SCOT.

Accueil périscolaire et garderie préscolaire

Cyrille Gallay propose un compte-rendu du fonctionnement du service périscolaire pour l'année scolaire 2008-2009. Les recettes de ce service ont permis de financer les heures complémentaires du personnel d'accueil comme prévu lors de sa mise en place.

Il informe également le Conseil Municipal que la garderie préscolaire sera fréquentée à la rentrée prochaine par deux enfants auxquels viendront s'ajouter deux petites filles en janvier 2010.

Alain Requet rappelle que lorsque les effectifs le permettent, les enfants de 2 ans ½ à 5 ans habitants d'autres communes mais gardés par des assistantes maternelles de la commune, peuvent s'inscrire à la garderie.

Site Internet Administratif de la Commune

Cyrille Gallay présente le résultat d'un travail réalisé avec la Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps pour la mise en place d'un site Internet à vocation administrative pour la Commune de La Forclaz.

Le site est en construction. Cyrille Gallay propose un squelette de chapitres et demande au Conseil Municipal de réfléchir aux sections à rajouter. Il invite également les Conseillers Municipaux qui le souhaitent à gérer une partie du site en fonction de leurs rôles au sein de la Commune.

Courrier à M. Groppi

M. Groppi avait envoyé un courrier demandant une autorisation de passage sur un terrain communal ainsi que la réalisation d'un tapis de transport des matériaux de la carrière jusqu'au concasseur. Monsieur Le Maire donne lecture de la réponse qui lui a été faite, indiquant que le droit de passage ne peut être délivré que par la DRIRE et que la Commune ne peut engager de démarche foncière avant l'exécution du budget par Monsieur le Préfet.

Permis de construire JérémY Ancey

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que M. Ancey a déposé une demande de permis de construire pour l'aménagement d'une terrasse dans la toiture. Le Conseil Municipal ne présente pas d'opposition.

Ordures ménagères Col du Grand Tillet

La Commune mettra son matériel et son personnel technique pour la réalisation de cette collecte.

Contrat Station Durable de Moyenne Montagne

Cyrille Gallay informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps proposera à l'automne une candidature pour l'obtention de 800 000 Euros de subventions de la Région dans le cadre du Contrat Station Durable de Moyenne Montagne. Les communes sont invitées à faire connaître à la CCVA tous projets qu'elles souhaiteraient mettre en œuvre et répondant au thème « Projets touristiques à caractère ou à intérêt Vallée d'Aulps ». Un choix des dossiers retenus sera fait ultérieurement.

Jardins

Deux personnes demandent l'autorisation de jardiner sur une parcelle communale située au dessous du bâtiment le Panoramic. Toutefois cette année ce ne sera pas possible, des travaux d'assainissement devant se faire prochainement sur cette parcelle.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune de Chevenoz souhaite connaître rapidement notre position pour la distribution d'eau potable au hameau de Pombourg (Chevenoz).

La décision sera prise ultérieurement.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.

Le Maire
GALLAY Gilbert